



LES DROITS DE L'HOMME  
DANS LE MONDE

# LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

# N° 112

## DÉCEMBRE 2016

### UN COUP D'ÉTAT PROGRESSIF

Comme s'il pressentait une zone de turbulences, le régime chinois accumule les précautions. Il accentue son contrôle sur les médias, n'admet pas qu'on s'interroge sur ses choix, redoute les paroles libres et celles qui se réclament d'autres valeurs que les siennes. L'évolution est continue depuis quatre ans avec, comme première étape sans doute, le congrès de 2017. En même temps qu'il lutte contre les fractures internes – et peut-être pour mieux lutter contre elles – le régime n'oublie pas de s'affirmer sur le plan international. Il développe et expose sa force militaire et s'efforce de limiter l'affaiblissement de son économie.

Cette prise en main d'un pouvoir de plus en plus personnalisé dans le chef d'État et président du Parti vient de franchir une nouvelle étape avec la mention (Bureau politique du 9 décembre) de la Commission pour la Sécurité nationale. L'organisme

devrait désormais jouer un rôle d'importance en permettant « une approche globale de la sécurité nationale ». Elle ne s'était réunie qu'une fois en avril 2014 et l'on n'entendait plus parler d'elle. Sa réapparition laisse entendre que le ministère de la Sécurité ne joue pas entièrement son rôle. Le président de cette Commission est, bien entendu, Xi Jinping. Il est assisté du premier ministre Li Keqiang et du président de l'Assemblée Zhang Dejiang.

Ce renforcement du pouvoir central, que certains assimilent à une sorte de coup d'État progressif de Xi Jinping, s'est trouvé un nouveau chemin et une nouvelle structure dans le domaine de la lutte contre la corruption. Menée avec énergie depuis des années, cette lutte est supposée redonner du lustre à un parti sur lequel la population ne se fait guère d'illusions. Le nombre considérable des responsables civils ou militaires écartés ne cesse d'augmenter, ce qui permet une

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



redistribution des postes et des responsabilités au profit de ceux qui serrent les rangs autour du « *noyau dur* » et du « *modèle* » incarnés par le chef du Parti. Mais il semble que ça ne suffise pas, ou bien que la Commission de discipline du Parti, qui a fait tout le travail jusque-là sans base légale manifeste, ait besoin d'un relais structurel et plus conforme à l'État de droit dont se réclame le régime. Il est donc décidé de procéder à une « *réforme politique majeure* » et d'adjoindre à l'organisme du Parti une commission d'inspection à mettre en place à Beijing, au Shanxi et au Zhejiang. A titre expérimental mais avec vocation de s'étendre à l'ensemble du pays. La portée de cette innovation politique « *majeure* » n'est pas claire : s'agit-il d'amplifier une lutte contre la corruption encore insuffisante ou, au contraire, de modérer les initiatives de la Commission de discipline qui fait peser trop de menaces sur trop de monde et qui tire sa seule légitimité d'avoir pour président le chef du Parti ?

Réorganiser la lutte contre la corruption et l'appareil de Sécurité du régime ne suffit pas à en garantir la stabilité. Le contrôle de l'opinion publique pose des problèmes épineux quand la communication informatique (via les téléphones portables et les cyber-cafés) est trop rapide pour qu'on la puisse entièrement maîtriser. Outre la surveillance directe de l'information qui circule, il y a les injonctions de plus en plus strictes adressées aux médias sur la manière de traiter tel ou tel sujet. Il ne suffit plus désormais de soutenir le pouvoir : il faut le soutenir de la manière qu'il a choisie. C'est ainsi que le site IFeng, possédé par la chaîne Phénix TV de Hongkong pourtant très favorable au pouvoir central, a été sanctionné par la suppression d'autorité de plusieurs émissions. La raison est que le site avait parlé trop librement de l'élection présidentielle américaine. Il l'a couverte en direct alors que Beijing avait soin de filtrer les informations sur un scrutin aléatoire impensable en Chine et dont l'exemple ne pouvait que nourrir les pensées subversives sur l'intérêt d'une alternance. IFeng a ainsi commis « *de graves violations des lois et des règlements* » dans ses émissions destinées au public chinois de l'intérieur. Il a recruté des journalistes non accrédités auprès du pouvoir central et a fourni des informations sur la toile sans prendre contact avec les services de contrôle.

Or les règles sont strictes : pour l'instant, seuls quatorze sites dépendant directement de l'agence officielle Xinhua ou du Quotidien du peuple sont autorisés à disposer de journalistes accrédités. Les autres sites, plus écoutés, doivent retransmettre les informations provenant des sources susdites. S'il leur arrive parfois d'oser concevoir seuls certains reportages, c'est au risque d'être accusés de « *violier les lois et les règlements* ». Cette information monopolisée et manipulée par le parti est-elle « *à caractéristiques chinoises* », pour reprendre la formule qui

sert à tout justifier ? Certainement pas. La tradition chinoise admet bien sûr la pluralité des idées : « *La mer est profonde et accepte tous les poissons, même de grande taille.* »

## COMBATTRE LES FORCES HOSTILES

Le contrôle politico-médiatique interne doit forcément s'accompagner d'un protectionnisme des idées. Le régime assure qu'il pratique l'ouverture mais en réalité il se replie sur lui-même. Une critique un peu vive venue de l'extérieur l'amène à dénoncer les menaces et les complots de l'étranger. Les exemples se multiplient de cette exacerbation xénophobe. Pour avoir demandé un suffrage universel à Hongkong et combattu le principe de candidatures officielles retenues par le pouvoir central, deux figures de proue du Mouvement des parapluies de 2014 sont présentées comme des agents américains dans une vidéo du Ministère de la Sécurité publique. Le blogueur Huang Qi, lauréat du prix de la liberté de la presse de Reporters sans frontières et de TV5 Monde, détenu depuis le 28 novembre, est accusé le 22 décembre de « *divulguer des secrets d'État* ».

La loi entrée en vigueur en janvier 2017 sur les organisations non gouvernementales qui reçoivent des aides extérieures impose de sévères restrictions à l'activité de ces ONG et leur interdit de recruter et de lever des fonds dans le pays, comme si elles étaient les chevaux de Troie de la subversion extérieure. Nous avons vu en septembre à Changchun (Jilin) toute une campagne d'affiches appelant à se méfier des étrangers qui cherchent à s'emparer des connaissances chinoises et à saper l'économie nationale ; les placards invitaient tout le monde, y compris les enfants, à dénoncer à la police les personnages troubles, l'espionnage et la subversion.

En rejetant l'existence même de valeurs universelles, auxquelles adhère pourtant une bonne partie de la population, en défendant le principe d'une « *démocratie consultative* » où l'administration contrôle l'expression des opinions et où le parti décide de tout, le régime se contraint à voir dans toute opposition une menace à son existence et dans toute démocratie électorale, un ennemi potentiel.

## PAS DE STATUT D'ECONOMIE DE MARCHÉ

Ces difficultés relationnelles se retrouvent dans le domaine de l'économie. Le 11 décembre, les principales économies occidentales ont refusé d'accorder à la Chine le statut d'une économie de marché. L'acceptation du statut aurait interdit aux grands partenaires commerciaux de la Chine de prendre des mesures de rétorsion contre des manipulations monétaires ou des pratiques de dumping (ventes en dessous

du prix de revient réel). Plus d'un millier de dossiers anti-dumping ont été constitués contre la Chine depuis 1995. La Chine conteste la décision de décembre et fait appel ; mais pour l'instant, elle n'est toujours pas reconnue comme économie de marché. Ce qui d'ailleurs serait un paradoxe, quand la doctrine officielle est que les entreprises d'État et les entreprises qui s'y rattachent doivent avoir à cœur de suivre et d'appliquer les directives du Parti.

Mais qu'entend-on au juste par dumping ? Est-ce seulement une affaire comptable ? Derrière les chiffres, les comptes de résultats et les bilans, il y a les réalités de la société. Si les salaires chinois sont si bas et si « *compétitifs* », c'est que les masses d'ouvriers et de salariés ne sont pas autorisées à se battre pour les augmenter. Le droit de grève est supprimé depuis 1982. Deux ans plus tôt, après tant de revendications exprimées sur le Mur de la démocratie, on avait officiellement mis fin aux « *quatre grands droits* » : la libre parole, la propagande des idées, l'organisation de débats et la rédaction d'affiches apposées en public. Aujourd'hui, tout militant ouvrier qui soutient des revendications collectives peut se faire arrêter comme fauteur de troubles ou pour rassemblement illégal de foules. Un des rôles essentiels de l'organisation syndicale officielle, c'est précisément d'esquiver les conflits et elle n'a jamais décidé de lancer une grève.

Une économie de marché, c'est une économie où le marché décide plus ou moins de tout : de l'ampleur et de la nature des productions, des flux commerciaux et des flux financiers, tant intérieurs qu'extérieurs comme du volume et de la qualification des emplois. La combinaison sui generis de ces éléments si divers n'est évidemment pas compatible avec un régime où le parti se donne tous les pouvoirs, celui de distribuer ou de retenir l'information, de dire le droit et de dicter aux tribunaux leurs verdicts sur les affaires « *sensibles* », celui de composer une assemblée nationale monocole et soumise, de fixer les taux d'intérêt et les cours des changes, de décider des faillites et des sauvetages d'entreprises, d'assigner à résidence rurale administrative tout le monde des villages et de conférer aux universités et collèges la tâche d'être les « *places fortes du parti* » (Xi Jinping, 8 décembre). Avec de dures sanctions pour qui conteste.

On peut trouver un bon exemple – tout récent – de l'incapacité chinoise à comprendre le fonctionnement des économies de marché. Le 19 décembre après trois ans de négociations, a pris fin la ridicule farce commerciale sino-norvégienne. Les relations diplomatiques ont repris, qui étaient gelées depuis 2010 et l'octroi du prix Nobel de la paix à l'écrivain Liu Xiaobo. Celui-ci avait été condamné à onze ans de prison en 2009 pour « *incitation à la subversion du pouvoir d'État* », notamment en inspirant le document dit Charte 08 qui demandait le respect des

droits fondamentaux, la séparation des pouvoirs et le multipartisme. Depuis le choix du lauréat, les autorités chinoises limitaient les achats de saumon ; elles refusaient de rencontrer les officiels norvégiens et de leur accorder des visas, faisant mine de croire que le jury du prix Nobel fondait ses choix sur ceux du gouvernement, à l'image des pratiques chinoises. La fureur de la Chine était peut-être réelle mais n'avait pu se manifester dans la presse officielle : il ne fallait pas que la population apprenne qu'un dissident avait obtenu une distinction prestigieuse. Cependant le silence peut être à double sens : les amis de Liu Xiaobo de leur côté, informés de ses chances d'être lauréat, avaient le soir même conclu du mutisme de la presse sur la décision d'Oslo, que c'était Liu qui avait été récompensé.

**Alain Bouc**

# SOMMAIRE

## Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet.

p. 05

## Liberté religieuse

p. 05

## Répression du mouvement démocratique

p. 06

## Avocats. Appareil judiciaire. Criminalité

p. 06

## Questions rurales. Environnement. Conditions de vie

p. 08

## Minorités ethniques

Question tibétaine..... p. 09

Question ouïghoure ..... p. 09

## Hongkong et Macao

p. 10

## Taiwan

p. 11

## Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux

p. 12

## Informations diverses

p. 13

## Sources d'information

p. 14

*Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 6,76 yuan.*

► L'ensemble des lettres « Les droits de l'Homme en Chine » est disponible à l'adresse <http://www.ldh-france.org/tag/bulletin-chine/>

## Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet

### 16 décembre

Selon le *Southern Metropolis Daily*, citant un responsable de la sécurité pour Wechat (ou Weixin, application chinoise de messagerie gratuite), il y circulait plus de 30 000 fausses informations chaque jour en 2015 et les services bloquaient quotidiennement 2,1 millions de fausses rumeurs. En octobre 2016, les autorités de l'internet ont enregistré 2,56 millions de signalements concernant de l'information « *illégal* », dont 60 % seraient de contenu obscène et 13,1 % à contenu « *politiquement nuisible* ». Les services de contrôle suppriment un grand nombre de messages, sans que les émetteurs ou les lecteurs en soient informés.

(SCMP, 16 décembre)

### 10 décembre

Dans une lettre ouverte adressée au chef d'État chinois, l'International Penclub lui demande de mettre fin à la répression des dissidents – journalistes, enseignants, publicistes comme Gao Yu et Ilham Tohti –

et de libérer les écrivains tels que le prix Nobel Liu Xiaobo condamné à onze ans de détention et son épouse Liu Xia, assignée à résidence, les écrivains membres de Penclubs Yang Tongyan, Zhu Yufu, Lü Gengsong, Chen Shuqing, Hu Shigen, Qin Yongmin, Liu Yanli, Liu Feiyue, Zhang Haitao, Sun Feng, Lu Yuyu, Li Tingyu, Huang Qi et Su Changlan.

Parmi les cent quarante signataires, on relève les noms de Salman Rushdie, de la romancière Margaret Atwood, des lauréats du prix Nobel Mario Vargas Llosa et J. M. Coetzee, ainsi que de l'artiste Ai Weiwei.

(Pen International, 14 décembre)

### 8 décembre

Arrestation de l'historien Xiong Feijun, dans le district de Hong'an, près de Wuhan (Hubei). Il lui serait reproché des publications « *illégal* ». Xiong Feijun a écrit deux livres sur les questions sociales en Chine, éditées en 2005 et 2012.

(Fédération internationale des journalistes, 15 décembre)

## Liberté religieuse

### 26 décembre

Ouverture à Guiyang (Guizhou) du procès du pasteur Yang Hua, accusé de « *divulguer des secrets d'État* » ; en fait, des paroissiens avaient révélé l'existence d'un service administratif spécial chargé de régler leur cas. Arrêté le 9 décembre 2015, Yang Hua aurait été torturé en détention ; sa famille aurait subi des pressions pour l'amener à des aveux. Les avocats ont récusé la procédure et l'accusation mais le tribunal n'en a tenu aucun compte. La police a bloqué les accès au tribunal et interdit d'entrer à l'épouse de l'accusé.

(China Aid, 28 décembre)

### 10 décembre

Fermeture « *pour violation des règles requises* » du site internet musulman Zhongmu, après publication d'une lettre ouverte rédigée par des étudiants chinois vivant à l'étranger qui demandaient qu'il soit mis fin à la répression de militants. La lettre s'adressait au chef de l'État, « *dirigeant du système totalitaire et commandant en chef de la répression* ». Le site, fréquenté par la minorité Hui musulmane, avait déjà abordé des sujets sensibles, tels que la persécution des dissidents musulmans.

(Eglises d'Asie, 23 décembre)

### 2 décembre

Lors de l'ordination de l'évêque du diocèse de Xichang (Sichuan), les autorités chinoises ont

imposé la présence d'un évêque officiel excommunié parmi les personnalités en charge de la cérémonie. Lei Shiyin, exclu de la communauté catholique en 2011, est père d'un enfant. Pour éviter les protestations publiques, la police s'était déployée autour de l'église ; les caméras, les appareils photos et les téléphones portables étaient interdits. Néanmoins à Xichang comme dans les trois autres ordinations d'évêques de novembre 2016, les évêques avaient été nommés par le Pape et ordonnés par des évêques reconnaissant l'autorité de ce dernier. Par conséquent, du point de vue du droit canon, les ordinations sont valides.

(Eglises d'Asie, 2 décembre)

### 28 novembre

L'association officielle du bouddhisme au Zhejiang enjoint de prévenir et de restreindre la diffusion « *illégal* » de la religion bouddhique dans la province. Les cérémonies, les prêches et les enseignements devront recevoir une autorisation locale et se dérouler dans les lieux prévus pour ce faire. Le Zhejiang, comme le Jiangsu, est une des régions où la religion bouddhique est la plus vivante.

(TCHRD, 13 décembre)

## Répression du mouvement démocratique

26 décembre

Ouverture annoncée du procès de Chen Yunfei devant un tribunal de Chengdu (Sichuan) pour « querelles et provocation de troubles ». Chen est détenu depuis vingt et un mois, en violation des dispositions légales. Il avait été arrêté en mars 2015 et inculpé en avril pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État » après organisation d'une cérémonie en souvenir des victimes du massacre de 1989 à Beijing. Chen Yunfei s'est battu avec constance pour que soit reconnu le mouvement démocratique pacifique d'alors et la responsabilité du pouvoir dans la répression sanglante qui suivit. Il demandait que soit lancée une enquête d'ensemble sur ce drame aujourd'hui interdit de mention. Chen Yunfei avait participé au mouvement, comme étudiant à l'Université d'agriculture de la capitale.

Les combats de Chen Yunfei l'ont exposé à plusieurs reprises à la brutalité de la police et de voyous chargés de l'intimider. Sa famille n'a été informée de son arrestation qu'après dix jours, alors que la loi de procédure criminelle (art. 83) prévoit la notification dans les vingt-quatre heures. Ses avocats ont éprouvé de nombreuses difficultés pour le rencontrer et n'ont eu aucun contact pendant six mois bien que la même loi impose une visite dans les quarante-huit heures sur demande. Ces refus ont été justifiés officiellement parce que le dossier touchait à la « sécurité de l'État ». L'un des avocats de Chen Yunfei, Sui Muqing, avait été lui-même victime de la répression de juillet 2015 frappant les avocats des dossiers « sensibles » et arrêté à son domicile le 10 juillet.

(CHRD, 23 décembre)

16 décembre

Inculpation du blogueur de Chengdu (Sichuan) Huang Qi, fondateur du site 64tianwang, pour « divulgation de secrets d'État ». Il était détenu depuis le 28 novembre. Il n'a pas eu accès à un avocat. Son mauvais état de santé fait redouter les mauvais traitements et l'absence de soins habituels lors des détentions. Huang Qi avait déjà été appréhendé à deux reprises cette année.

Arrêté en juin 2000, il avait été condamné en mai 2003 à cinq ans d'emprisonnement pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État ». Après sa dénonciation de la mauvaise qualité des constructions scolaires qui avait entraîné la mort de nombreux enfants lors du tremblement de terre de 2008 au Sichuan, il avait été détenu trois ans. Huit des collaborateurs du site 64tianwang sont aujourd'hui en prison.

(RSF, Amnesty international, 22 décembre)

5 décembre

Sans informer la famille ni demander son accord, le service médical pénitentiaire a prélevé le cœur et le cerveau du dissident Peng Ming, mort « subitement » le 29 novembre en prison dans des conditions peu claires. Des quatre personnes de la famille autorisées initialement à assister aux funérailles, seule la sœur du défunt a finalement obtenu un visa. Cette dernière demande le report de la crémation et qu'une autopsie soit confiée à un expert international. Peng Ming, qui avait obtenu le statut de réfugié politique aux États-Unis, avait été enlevé en 2004 à la frontière thaïlando-birmane et condamné à la détention à vie le 12 octobre 2005.

(RFA, 12 décembre)

## Avocats. Appareil judiciaire. Criminalité

27 décembre

Arrestation à Hohhot (Mongolie intérieure) de l'avocat chrétien et militant des droits civiques Zhang Kai. On manque d'information sur son sort. La police avait déjà placé Zhang Kai en détention le 25 août 2015, alors qu'il défendait une centaine d'églises du Zhejiang affectées par des démolitions de croix ; elle l'avait gardé six mois dans une prison clandestine située dans un lieu inconnu. Il avait été relâché peu de temps après avoir été contraint à une confession télévisée le 25 février 2016, dans laquelle il reconnaissait qu'il troublait l'ordre public et divulguait des secrets d'État.

(China Aid, 28 décembre)

15 décembre

Condamnation à trois ans de prison d'une Chinoise qui avait obtenu un million et demi de yuan en pots-de-vin auprès de cinq entreprises productrices de vaccins pour mettre leurs produits sur le marché. Il s'agissait pour la plupart d'entre eux de produits périmés ou bien conservés et transportés dans des conditions non conformes à l'hygiène et dangereuses. La détenue et sa famille avaient distribué vingt et un produits différents pour une valeur de 570 millions de yuan.

(AFP, 15 décembre)



**14 décembre**

Selon la police, l'arrestation de Jiang Tianyong, avocat privé de licence professionnelle depuis 2009, aurait pour motif qu'il utilisait la carte d'identité d'une autre personne pour acheter une vingtaine de billets de train. L'avocat fut placé en détention le 22 novembre, officiellement pour une durée de neuf jours. En fait, il n'a pas réapparu. Le 4 décembre, son épouse a fait état d'une perquisition domiciliaire de la police, laquelle aurait emporté des objets personnels avant de pénétrer chez son frère et d'emmener celui-ci.  
(AP, 15 décembre)

*Note : il faut présenter une pièce d'identité pour acheter un billet de train. Les amis de Jiang expliquent que s'il avait communiqué ses documents personnels, le billet lui aurait éventuellement été refusé. Les étrangers doivent aussi montrer leur passeport, ce qui peut donner lieu à contrôle de validité des visas, comme dans les banques, dans les hôtels, dans les bureaux des compagnies aériennes etc., en complément des contrôles effectués aux postes-frontières et dans les aéroports de l'intérieur.*

**La campagne contre la corruption (suite)****30 décembre**

Annonce officielle de poursuite contre Ma Jian, ancien chef du contre-espionnage au ministère de la Sécurité d'État, détenu depuis janvier 2015. Il aurait commis de nombreux abus de pouvoir, violé la discipline du parti (terme usuel pour désigner la corruption) et « violé les règles politiques » (formule plus large que le simple détournement de fonds) y compris après le XVIII<sup>e</sup> congrès du Parti en 2012.

**29 décembre**

Le ministère de la Défense annonce que des poursuites sont officiellement engagées pour pratiques de corruption contre le général Wang Jianping, chef adjoint du département de l'état-major dans la Commission militaire du Parti. Son épouse aussi est en détention. Il est le premier général en exercice à être appréhendé. En juillet 2016, on avait annoncé la mise en cause de l'ancien commissaire politique de l'armée de l'air, le général Tian Xiusi.

**25 décembre**

Les comités-pilotes mis en place par le parti à Beijing, au Shanxi et au Zhejiang pour combattre la corruption jouiront des pouvoirs normalement dévolus aux parquets et aux tribunaux. Ils pourront interroger les officiels suspects de corruption ; ils pourront enquêter sur les avoirs des suspects et les geler. Ce sont les assemblées locales qui en désigneront les membres. Les programmes-pilotes ont vocation à s'étendre à l'ensemble du pays. Leur rôle reste à préciser face à la Commission de discipline du Parti, qui jusqu'à présent, a pris en charge l'essentiel de la lutte contre la corruption. La Commission exerce des droits que la loi réserve à la police et au parquet et a été critiquée pour ce motif.  
(Xinhua, 25 décembre ; SCMP 27 décembre)

**1er décembre**

La presse du parti révèle la destitution en octobre pour faits de corruption de l'ancien ministre des Affaires civiles Li Liguo et d'un responsable de la lutte contre la corruption dans ce ministère, Qu Shuhui. L'adjoint de Li Liguo, Dou Yupei, a fait l'objet de poursuites au mois de novembre.

**6 décembre**

La Fondation chinoise pour l'Éducation démocratique (Californie) décerne son prix à l'avocat Tang Jingling pour son action en faveur des droits de l'Homme, des libertés et de la démocratie. Tang Jingling est connu pour sa défense des paysans victimes d'expropriation et en lutte contre la corruption des notables. Il est détenu depuis le 16 mai 2014, d'abord comme « fauteur de troubles » puis pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État ». Le 29 janvier 2016, un tribunal l'a condamné à cinq ans d'incarcération.  
(China Aid, 6 décembre)

## Questions rurales. Environnement. Conditions de vie.

### 26 décembre

Le tribunal du district de Haifeng (Guangdong) annonce la condamnation de neuf villageois de Wukan à des peines allant de deux à dix ans de détention. Situé près de Shantou dans l'est de la province du Guangdong, Wukan est connu pour son effort de démocratie locale depuis que la population a chassé, en 2011, les responsables du parti accusés de les avoir spoliés de leurs terres et d'avoir causé la mort du dirigeant à l'origine des manifestations. Les neuf villageois sont condamnés pour avoir participé en septembre à une manifestation contre les autorités et contre leur refus de restituer des terrains réquisitionnés, soit, en termes juridiques, pour « *trouble à l'ordre public, manifestations illégales, perturbation du trafic et diffusion d'informations fausses* ». Cette manifestation s'était déroulée sans violence ; les neuf condamnés étaient ceux qui criaient le plus fort. Mais la police avait fait usage de gaz lacrymogène et de balles en caoutchouc. Les manifestations avaient repris en septembre après condamnation à 37 mois de prison cet été du chef de village élu en 2011 et à 200.000 yuan d'amende pour détournement de fonds, accusation obtenue par aveux forcés selon les habitants de Wukan. La sévérité des peines prononcées s'expliquerait par la volonté de dissuader d'autres collectivités villageoises de s'engager dans la contestation directe des autorités.

**(SCMP, 27 décembre)**

### 19 décembre

Le taux de PM<sub>2,5</sub> dépasse 1 000 microgrammes au mètre-cube à Shijiazhuang, la capitale de la province du Hebei qui entoure Beijing. Il devait dépasser 500 microgrammes dans plusieurs villes de la région. Le taux limite fixé par l'Organisation mondiale de la Santé est de 25 microgrammes sur 24 heures. La diminution de visibilité due à la pollution a contraint à supprimer de nombreux vols dans les aéroports de la région, notamment à Tianjin et à interdire l'usage des autoroutes.

**(SCMP, 19 décembre)**

### 15 décembre

Les autorités de plus grandes villes du nord, dont Beijing, lancent l'alerte à la pollution la plus sévère (« *alerte rouge* ») de l'année. Le taux de pollution serait de huit fois supérieur aux seuils limites occidentaux. Les écoles sont fermées, les usines cessent de produire

et la moitié des véhicules seulement est autorisée à circuler. Les habitants qui en ont les moyens ont essayé de fuir vers le sud du pays mais de plusieurs destinations n'étaient plus accessibles, faute de billets. Selon une étude récente, 150 000 personnes devraient se déplacer en décembre pour échapper à la pollution atmosphérique ; ce nombre atteindrait désormais plus d'un million chaque année.

**(SCMP, 19 décembre)**

### 11 décembre

Des artistes de Chengdu (Sichuan), qui avaient organisé une protestation contre la pollution, assis et le visage masqué, ont été appréhendés et détenus quelques heures par la police. Celle-ci avait clos l'endroit où devait se tenir la manifestation et l'a maintenu inaccessible le jour suivant. Les brouillards de pollution étaient particulièrement intenses mais les autorités locales n'avaient lancé qu'une alerte « *jaune* » c'est-à-dire légère, comme si elles voulaient cacher la gravité de la situation. Certains des protestataires rendent responsable de la pollution de l'air l'ensemble industriel pétrochimique situé à 40 kilomètres de Chengdu.

**(SCMP, 13 décembre)**

### 4 décembre

Selon l'ingénieur en chef de l'Académie pour la planification de l'environnement, qui s'exprimait lors d'un séminaire sur le sujet tenu à Guangzhou, la zone industrielle du Hebei, de Beijing et de Tianjin est une des plus polluées du monde. Les sommes nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction de la pollution fixés pour 2017 atteindraient 1 750 milliards de yuan : les limites fixées à l'investissement global ne permettront pas d'atteindre ce montant. La Chine vient en tête dans le monde, selon la même source, pour tous les principaux types de polluants, dont notamment le dioxyde de soufre et les dioxydes d'azote.

Si les centrales thermiques sont équipées de filtres satisfaisants, il n'en va pas de même dans les installations industrielles qui utilisent le charbon. Leur consommation de charbon représente 46 % de la consommation nationale. Le gouvernement s'était engagé à dépenser 1,5 % du PIB pour la protection de l'environnement ; la réalité des dernières années n'est que de 1 % du PIB.

**(Legal Daily, 5 décembre)**



## Minorités ethniques

### Question tibétaine

11 décembre

Arrestation du moine Jamyang Choephel (monastère Ngok Gyarmo situé près de Gyalmogon) dans la préfecture de Kanlho/Gannan, province du Gansu. L'arrestation pourrait être liée à la mort de Tashi Rabden (voir ci-dessous 8 décembre), la police ayant l'habitude après chacune des immolations de sanctionner la famille et les proches. Le moine est privé de tout contact avec l'extérieur. (TCHRD, 26 décembre)

9 décembre

Arrestation de Tsegon Gyal, ancien policier et journaliste, militant de la région de Kangtsa/Gangcha dans la préfecture autonome tibétaine Tsojang, province du Qinghai. Il est formellement accusé d'inciter au séparatisme depuis le 24 décembre. Tsegon Gyal a été plusieurs fois condamné et a passé de nombreuses années en prison depuis les années 1990. En 1994, un tribunal lui a infligé seize ans de détention pour « espionnage » et « crimes contre-révolutionnaires ». Depuis son arrestation, Tsegon Gyal n'a pu rencontrer sa famille ni s'entretenir avec un avocat. Il a décidé de rester silencieux. (TCHRD, 29 décembre)

8 décembre

Le Tibétain Tashi Rabden s'est immolé par le feu à proximité de la ville de Machu (Gansu). Les derniers suicides de protestation remontaient au printemps 2016. On ignore le nom précis du défunt. Il serait le cent vingt-cinquième mort depuis le début des immolations appelant à la libération du Tibet et au retour du Dalaï-Lama. (RFA, 9 décembre)

9 novembre

Un tribunal du district de Ngaba (Sichuan) condamne le moine Lobsang Sonam du monastère de Kirti à six ans de prison pour avoir diffusé sur la toile des informations sur le Tibet, c'est-à-dire, aux termes du verdict, pour avoir « dévoilé des secrets d'État ». Il était détenu depuis le 11 septembre 2015, sans contact extérieur. Plus récemment, neuf Tibétains ont été condamnés à des peines allant de six à quatorze ans d'emprisonnement pour avoir célébré le quatre-vingtième anniversaire du Dalaï-Lama dans le même district de Ngaba/Aba du Sichuan. Six d'entre eux avaient déjà été détenus pour leurs convictions politiques. (TCHRD, 7-9 décembre)

## Question ouïghoure

28 décembre

L'agence Xinhua fait état d'une attaque « terroriste » dans l'enceinte du siège du Parti dans le district de Karakax, Préfecture de Hotan du Xinjiang. Les assaillants ont mis le feu à un explosif artisanal. La police a tué les trois agresseurs mais l'accrochage a fait deux morts et trois blessés parmi le personnel officiel. La région en question est à prédominance musulmane et l'immigration de Chinois Han y est moins importante que dans le nord du Xinjiang. (SMCP, 29 décembre)

19 décembre

Les autorités chinoises ont détruit des milliers de mosquées au cours des trois derniers

mois. Le département des affaires ethnico-religieuses aurait lancé une campagne de « rectification des mosquées » en liaison avec la police. Il prendrait prétexte de l'état délabré des bâtiments et de la nécessité de protéger la sécurité des croyants pour procéder aux démolitions. Le gouvernement ne donne pas le nombre des bâtiments détruits mais l'enquête menée par le service ouïghour de Radio Free Asia conduit au chiffre de cinq mille mosquées supprimées en un trimestre. Un officiel de Kashgar affirmait que ses services y avaient détruit 70 % des mosquées. (RFA, 19 décembre)

### Le parlement européen et les minorités en Chine

Le jeudi 15 décembre 2016, le Parlement européen en session plénière a pris position sur les violations des droits de l'Homme en Chine, en Birmanie et en

Irak. Voici le passage du Communiqué de presse relatif à la Chine.

*Le Parlement européen condamne la démolition de l'académie bouddhiste tibétaine de Larung Gar, l'emprisonnement du professeur d'économie ouïghour Iliham Tohti par les autorités chinoises et*

*la persécution de la minorité Rohingya au Myanmar, tout en demandant la protection des charniers en Irak, dans trois résolutions adoptées jeudi.*

ARRETER LA DEMOLITION DE L'ACADEMIE DE LARUNG GAR, LIBERER LE PROFESSEUR ILHAM TOHTI

Les autorités chinoises devraient suspendre la démolition de l'institut de Larung Gar, plus grand centre bouddhiste tibétain du monde, arrêter l'expulsion de ses habitants et respecter la liberté d'expression, la culture et la croyance religieuse des Tibétains, affirment les députés. La démolition des maisons monastiques a débuté le 20 juillet 2016 et on estime que jusqu'à 1000 moines et religieuses ont été expulsés à ce jour, au moins trois religieuses s'étant suicidées en signe de protestation.

Le Parlement attire l'attention sur le « régime de plus en plus répressif » auquel sont confrontés les minorités, en particulier les Tibétains et les Ouïghours, et se dit profondément préoccupé

par la détérioration de la situation des droits de l'homme au Tibet. Les députés demandent au gouvernement chinois de reprendre des pourparlers constructifs avec les représentants tibétains, gelés par la Chine en 2010, afin de parvenir à une solution pacifique.

De plus, les députés demandent la libération immédiate et inconditionnelle d'Ilham Tohti, professeur d'économie condamné pour des délits liés au séparatisme et un des quatre candidats au Prix Sakharov 2016. Ils déplorent fermement sa condamnation à perpétuité, qui a été prononcée sans respect de la légalité, et prient instamment les autorités chinoises d'autoriser des visites mensuelles de membres de sa famille et de lui permettre à nouveau d'enseigner.

Note : *Le texte complet et détaillé de la résolution mérite lecture. Voir le site internet <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2016-0505+0+DOC+XML+V0//FR&language=FR>*

## Hongkong et Macao

**25 décembre**

Les candidats de Hongkong pour l'Assemblée nationale chinoise qui se présenteront au scrutin de décembre 2017 devront proclamer leur allégeance à la nation et leur respect de la « loi fondamentale » qui sert de constitution à l'ancien territoire britannique. La décision a été prise par le Comité permanent de l'Assemblée chinoise. Son objet est évidemment de prévenir toute élection d'indépendantiste. Hongkong envoie trente-six députés au Parlement central. **(SCMP, 25 décembre)**

**19 décembre**

Les deux élus « localistes » invalidés du Conseil législatif se trouvent dans une situation financière difficile car obligés de rembourser les sommes reçues depuis leur élection. Leur prestation de serment non conforme du 12 octobre avait provoqué la disqualification des deux jeunes, en conformité avec une décision interprétative de la « loi fondamentale » prise par le Comité permanent de l'Assemblée chinoise le 7 novembre. Les deux invalidés demandent que les remboursements ne s'effectuent que s'ils perdent leur procès en appel. **(SCMP, 19 décembre)**

Note : *L'approche du vote pour la désignation de l'exécutif du territoire accroît les tensions. Les partisans du gouvernement central,*

*après avoir obtenu l'invalidation de Leung Chung-hang et de Yau Wai-ching, les deux « localistes » précités, cherchent à disqualifier un autre conseiller, Cheng Chung-tai, pour avoir inversé le sens des drapeaux chinois placés sur les rangs du Conseil législatif. Les autorités ont lancé une action contre quatre autres conseillers du groupe « pan-démocrate » dont la prestation de serment n'aurait pas été conforme : Lau Siu-lai, Nathan Law Kwung-chung, Leung Kwok-hung et Yiu Chung-yim. Le verdict est attendu pour février 2017.*

**15 décembre**

Sous le titre « *Qui désire le plus renverser le régime chinois* », une vidéo diffusée par le ministère chinois de la Sécurité publique accuse directement deux personnages du Mouvement des parapluies de 2014, l'étudiant Joshua Wong Chi-fung et le professeur Benny Tai Yiu-ting, d'agir en liaison avec des forces étrangères. Le document circulait sur l'internet depuis fin septembre. L'action pour un suffrage universel authentique, sans candidats présélectionnés par Beijing, est présentée comme une action subversive téléguidée par les États-Unis pour semer le trouble dans une cité pacifique. En août dernier, un document publié sur le site officiel Weibo du procureur en chef accusait Joshua Wong d'être soutenu dans sa revendication

d'indépendance par les États-Unis, lesquels voulaient faire de la Chine une seconde Syrie. **(SCMP, 21 décembre)**

#### 17 décembre

Un militant de la démocratie pour Hongkong, Richard Tsoi Yiu-cheong, a reçu l'autorisation de se rendre en Chine. Le vice-président de l'Alliance pour le soutien au mouvement patriotique et démocratique en Chine ne pouvait pénétrer sur le territoire depuis 1993. Il avait déposé sa demande à la fin novembre pour vérifier l'exactitude des informations selon lesquelles les autorités chinoises

assouplissaient les conditions d'entrée.

**(SCMP, 18 décembre)**

#### 9 décembre

Le chef de l'exécutif Leung Chun-ying annonce qu'il ne briguera pas un second mandat. La décision a surpris nombre d'observateurs. Elle s'expliquerait par un changement de la politique du pouvoir central : Beijing souhaiterait que le pouvoir en place à Hongkong cherche d'abord à atténuer les conflits et que les choix politiques concernant l'avenir du territoire relèvent plus directement de sa compétence.

**(SCMP, 12 décembre)**

## Taiwan

#### 29 décembre

La présidente Tsai Ing-wen passera par les États-Unis (Houston et San Francisco) pour se rendre en Amérique centrale du 7 au 15 janvier 2017. Cet itinéraire, bien que très normal, a pour effet d'irriter les autorités de Beijing qui y voit une atteinte à « *la paix et la stabilité* » dans le détroit de Taiwan.

**(Reuters, 29 décembre)**

Note : *Tout en protestant maintes fois contre d'éventuelles ingérences dans les affaires intérieures chinoises, les autorités chinoises trouvent naturel d'interdire aux gouvernements étrangers l'accueil de personnalités controversées comme le Dalai-Lama et l'ouverture des aéroports aux figures politiques qui les gênent comme Mme Tsai. En réalité, les liens diplomatiques de Taiwan se maintiennent plus ou moins sous couvert de missions culturelles avec les États-Unis, le Japon, le Canada, l'Union européenne, l'Allemagne, la France et l'Australie notamment.*

#### 23 décembre

Le président des États-Unis signe la loi d'autorisation du budget de la Défense pour 2017. Y figure un dispositif de « *lutte contre la propagande étrangère et la désinformation* » qui vise, entre autres pays et sans la nommer, la Chine. Le Congrès américain estime que le département de la Défense devrait lancer « *un programme d'échanges de haut niveau entre les États-Unis et*

*Taiwan* ». Le 25 décembre, Beijing a déposé une protestation officielle et a demandé à Washington de mettre un terme aux contacts militaires avec le gouvernement insulaire.

**(RT News, 24 décembre ;**

**SCMP, 28 décembre)**

#### 21 décembre

L'ancienne colonie portugaise de Sao Tome et Principe annonce la fin de ses relations diplomatiques avec Taiwan. Selon le ministre des Affaires étrangères taiwanais Li Dawei, la décision résulterait de l'impossibilité de satisfaire les besoins financiers « *astronomiques* » de la petite nation africaine. Taïpei n'a plus de relations diplomatiques qu'avec vingt et une capitales.

**(China Post, 21 décembre)**

#### 10 décembre

Le ministère de la Défense de Taiwan fait état de patrouilles aériennes chinoises pendant quatre heures à proximité du territoire (détroit de Miyako), dans le cadre de manœuvres à longue distance. Les appareils, plus d'une dizaine, n'ont pas pénétré la zone d'identification aérienne taiwanaise. Le Japon a fait décoller deux avions de combat ; ils sont passés dans l'espace traversé par les avions chinois, mettant en danger selon les autorités de Beijing, « *la sécurité des avions et de leurs pilotes* ».

**(Reuters, 11 décembre)**

### La diplomatie chinoise soutient le régime syrien

Les médias ont largement parlé du jeu mené par la Russie de Poutine en Syrie et particulièrement dans la région d'Alep. L'indignation suscitée par le martyr de la ville fait oublier que la stratégie russe ne serait sans doute pas aussi effrontée sans le soutien constant et discret apporté par

les dirigeants chinois dans l'enceinte des Nations unies et notamment au Conseil de sécurité. La Russie a opposé six fois son veto ; la Chine l'a secondé cinq fois.

En octobre 2011, le régime chinois s'effraie des « *révolutions de jasmin* », qui comme la « *révolution orange* » d'Ukraine et les autres révolutions « *de couleur* », lui semblent indirectement menacer sa propre existence en mettant fin aux dictatures.

Elle oppose donc avec Moscou son veto à une résolution présentée par le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne visant à condamner la répression déjà entamée par Bachar Al-Assad contre une opposition qui à l'origine se voulait pacifique et que l'on qualifie déjà de « *terroriste* ».

En février 2012, le Conseil de Sécurité envisage une fin de crise par le départ de Bachar Al-Assad, en ligne avec ce que proposait la Ligue arabe. Le 4 février, la Chine joint son veto à celui de la Russie et empêche le plan d'aboutir.

En mai 2014 alors qu'on comptait déjà 150 000 morts, la diplomatie française soumet un projet de résolution ; il s'agirait de saisir la Cour pénale internationale sur les crimes de guerre commis par les différentes parties au conflit. La révolution se heurte à nouveau le 22 juin aux vetos chinois et russe.

Le 8 octobre 2016, alors que la Russie bombarde l'opposition syrienne depuis la fin septembre 2015, une résolution française demande la fin des raids aériens et l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne à Alep. La Russie demande la cessation des hostilités mais pas celle des bombardements, les siens. Les discussions échouent : veto russe et abstention chinoise sur le texte occidental ; vetos américain, français et britannique sur le texte russe.

Le 5 décembre 2016, la Chine joint encore son veto à celui de la Russie et rejette le texte présenté par l'Espagne, par l'Égypte et par la Nouvelle-Zélande qui demandait une trêve de

sept jours à Alep, l'entrée des secours humanitaires dans les zones assiégées et l'arrêt des combats en Syrie.

Selon le service de propagande russe Sputnik (7 décembre 2016), la Chine est intéressée par la base militaire de Tartous ; elle aimerait s'y installer pour y accueillir en eaux profondes des sous-marins nucléaires et des frégates lourdes et pour y disposer de chantiers de réparation, en complément de ce qu'elle s'efforce de construire à Djibouti. Mais par-delà l'intérêt national, il y a entre les trois capitales Beijing, Moscou et Damas des convergences liées à la nature des régimes et à leurs craintes de perdre la main :

Interrogé par Sputnik, un universitaire de la capitale chinoise déclare (10 octobre 2016) : « *Pékin et Moscou sont unanimes dans leur opposition au renversement par la force du pouvoir politique en place dans tel ou tel pays [...], à toute tentative d'ingérence dans les affaires intérieures de tel ou tel pays sous prétexte de la défense des droits de l'homme* ». Dès août 2011, le représentant de la Chine aux Nations unies déclarait : « *La Chine a compris la position de la Syrie sur le plateau du Golan et la Syrie a compris la Chine sur les problèmes qu'elle a rencontrés à Taiwan, au Tibet, au Xinjiang et en ce qui concerne les droits de l'Homme* ». Voici ainsi souligné ce point commun aux trois capitales : elles n'ont rien à faire des droits de l'Homme, et puisqu'ils les dérangent, elles les méprisent.

## Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux

### 24 décembre

Le porte-avions Liaoning s'engage pour la première fois dans des espaces lointains du Pacifique occidental pour y mener des exercices d'entraînement. Il est accompagné de sept bâtiments (destroyers et frégates) selon le ministère japonais de la Défense. Le porte-avions avait effectué récemment en Mer jaune plusieurs exercices de décollage et de retour à bord de ses appareils de combat J-15, avec lancement de fusées.

Le *China Daily* annonce le vol inaugural le 23 décembre à Shenyang (Liaoning) du nouvel avion de combat J-31/FC-31, de type furtif et de cinquième génération. Plus mince, plus léger, plus manœuvrable, il serait doté d'équipements bien plus perfectionnés que ceux de la version précédente de 2012 ; il pourrait transporter huit tonnes d'armes, six

fusées en soute et six autres sous les ailes. Il coûterait 70 millions de dollars, contre 100 millions pour le Rafale français et 140 millions pour le F-35 des États-Unis qui dispose pour l'instant des techniques les plus avancées.

**(Kyodo, AP, Reuters, 25 décembre ; AFP, 26 décembre)**

### 20 décembre

La Chine rend à la marine américaine le drone sous-marin saisi le 15 décembre. Le lieu de la capture se trouve à 93 kilomètres de Subic Bay (Philippines), dans des eaux extérieures à la zone dont Beijing revendique la propriété. La Chine avait affirmé le 17 décembre qu'elle rendrait le drone « *de façon appropriée* » et qu'elle ne s'en était emparée que pour procéder à des « *vérifications* ». Les États-Unis ont protesté

par la voie diplomatique et exigé le retour de l'engin, qui - selon eux - servait à des études océanographiques, et notamment à mesurer la salinité et la température de l'eau. Pour certains analystes, l'initiative chinoise viserait à tester la réponse de l'exécutif américain dans cette phrase de transition présidentielle.

Le 17 décembre, soit deux jours après la capture, un séminaire réunissait à Shenyang une centaine d'experts, qui ont affirmé la nécessité urgente de développer la recherche sur les drones sous-marins. La Chine dispose déjà d'engins qui peuvent opérer à des profondeurs allant de 300 à 7 000 mètres.

**(AP, SCMP, 17-20 décembre ; Bloomberg, 19 décembre ; Reuters, 20 décembre)**

*Note : La Chine détient toujours les neuf véhicules de transport militaire appartenant à Singapour et saisis à Hongkong le 23 novembre, en provenance de Taiwan. Elle considère que l'accord militaire liant Singapour et Taipei et qui permet à Singapour de trouver à Taiwan des champs de manœuvre suffisant pour déployer ses troupes, constitue une atteinte à la « reconnaissance d'une seule Chine ». Elle ne s'en était pas officiellement offensée jusqu'à présent, bien que la coopération de Taiwan et de Singapour dans le domaine militaire remonte à 1974.*

#### 15 décembre

La chaîne centrale de télévision rend compte d'un exercice mené à partir du porte-avions Le Liaoning et de plusieurs douzaines de destroyers et autres bâtiments militaires, associés à des avions de combat J-15. L'exercice incluait plusieurs lancements de fusées ; elles ont toutes atteint leur cible. C'est la première fois que de tels exercices sont montrés au public.

**(SCMP, 17 décembre)**

#### 15 décembre

Un porte-parole de l'armée de l'air chinoise affirme que l'aviation continuera ses patrouilles sur les Mers de Chine orientale

et méridionale. Les vols de bombardiers H-6K ont été récemment observés à proximité de Taiwan et des Philippines. Les patrouilles se sont multipliées après l'entretien téléphonique de félicitations adressé par la présidente de Taiwan Tsai Ing-wen au futur président américain Donald Trump.

**(SCMP, 16 décembre)**

#### 15 décembre

Les sept îles artificielles construites par Beijing en Mer de Chine disposent désormais d'équipements militaires, contrairement aux promesses initiales de les réserver à l'usage civil. C'est ce que montrent des images prises par satellites et diffusées par le Centre pour les études stratégiques et internationales des États-Unis. Le ministère de la Défense affirme qu'il ne s'agit que d'installations d'auto-défense. Selon le Centre, il s'agit d'équipements de défense anti-aérienne et d'installations anti-fusées.

**(Reuters, 16 décembre)**

#### 8 décembre

Le *Global Times*, connu pour ses positions nationalistes mais qui relève du groupe officiel du Quotidien du peuple, demande la construction d'armes nucléaires supplémentaires et l'accélération du déploiement des fusées balistiques intercontinentales DF-41. Le journal estime qu'il faut augmenter de manière significative les dépenses militaires en 2017. Il faut s'assurer, écrit-il, que « ceux qui se prononcent pour l'indépendance de Taiwan seront punis et prendre toutes précautions pour répondre à des provocations américaines en mer de Chine méridionale ».

**(AFP, 8 décembre)**

## Informations diverses

*Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'Homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise.*

#### 30 décembre

L'indice composite de Shanghai, principal indice boursier chinois, termine l'année sur un recul annuel de 12,5 %. La baisse s'explique pour partie par la fuite des capitaux, la diminution de valeur du yuan (7 % face au dollar) et le ralentissement des affaires. En 2015, malgré la chute des cours du second semestre, l'indice avait progressé de 9,4 %.

**(AFP, 30 décembre)**

#### 23 décembre

Il y a eu en 2015 16,55 millions de naissances en Chine. Ce chiffre est inférieur de 370.000 à celui de l'année précédente, malgré l'abandon de la politique de l'enfant unique. Selon une enquête de la Fédération nationale des femmes, 53,3 % des couples ayant un seul enfant déclarent qu'ils n'en veulent pas d'autres. Les autorités attendaient deux millions d'enfants supplémentaires de l'abandon des restrictions des naissances ; il n'y en a eu que 470 000. Quant à la population active (âgée de 16 à 60 ans), elle diminue pour la quatrième année consécutive.

**(SCMP, 23 décembre)**



**17 décembre**

Le chef économiste pour Hongkong du groupe Daiwa Capital Markets estime qu'un relèvement à 45 % des droits appliqués aux États-Unis sur les importations chinoises diminuerait ces dernières de 87 % et provoquerait une réduction de 4,8 % du produit intérieur brut chinois. **(SCMP, 17 décembre)**

**16 décembre**

La Chine a laissé la place au Japon comme plus gros créancier du gouvernement des États-Unis. Elle a décidé de limiter ses exportations de fonds pour réduire l'affaiblissement du yuan et la sortie

des capitaux. Elle détient encore des créances de 1 120 milliards de dollars. **(SCMP, 16 décembre)**

**11 décembre**

L'Union européenne, les États-Unis et le Japon refusent de reconnaître l'économie chinoise comme une « économie de marché ». Les autorités chinoises dénoncent cette décision comme du « protectionnisme camouflé » et y voient l'application de doubles normes dans les affaires internationales. **(AFP, 11 décembre)**

---

## Sources d'information

64tianwang, AFP, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, BBC, Boxun, China Change, China Information Center, *China Labour Bulletin*, *China Post*, Chine-Information, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Commission Enquête Chine, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, *Da Jiyuan (La Grande Époque)*, Dongxiang, Fondation Duihua, Freedom House, GlobalVoices, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy,

Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng GuanCha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Quartz, Radio France Internationale, Radio Free Asia, Radio Free China, Radio Taiwan International, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, SEAE, SMHRIC, Sinosphere, *South China Morning Post*, *The Standard*, Taipei Soir, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, UCAnews, Utopia, WeiQuan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po, Zhengming.